



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 Mars 2024

Le jeudi 21 Mars 2024, les membres de l'association CIBLE 95 (Coopération Inter-Bibliothèques pour la Lecture et son Expansion en Val d'Oise), se sont réunis en Assemblée générale à la Salle polyvalente - 10 rue des Jardins – 95480 Pierrelaye.

Les convocations ont été envoyées à tous les adhérents par le Conseil d'administration en date du 1er mars 2024.

L'assemblée est présidée par Madame Chantal Claux, vice-présidente assistée de Stéphanie Dupuis et des membres du Conseil d'administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 12 adhérents de l'association (soit 18 personnes) sur 37 sont présents. Trois adhérents (Ville de Bessancourt, de Champagne et l'ADL) ont donné un pouvoir. Il y a donc eu 15 votes.

L'ordre du jour de cette AG est le suivant :

- Rapport moral et financier 2023
- Présentation du budget prévisionnel 2024 et différents projets
- Election du nouveau Conseil d'administration
- Changement d'adresse du Siège social et mise en place d'une adresse postale
- Informations et questions diverses

### **1) Rapport moral et financier**

**1.1 Bilan moral** : une brochure récapitulative et analytique de toutes les actions de Cible 95 en 2023 est distribuée à tous les participants et un power-point synthétique est projeté pour expliquer toutes les actions menées :

-le **Conseil d'administration** qui s'est réuni 7 fois en 2023. Il s'est réapproprié le fonctionnement global de l'Association, a développé la veille professionnelle et a suivi les dossiers de demandes de subventions, a été présent lors de nombreuses réunions avec le Conseil départemental, la DRAC et les autres associations départementales.

Le CA est en lien avec les partenaires financeurs : Conseil départemental par le biais de la Bibliothèque Départementale, la DRAC et le Conseil régional. Il travaille

également avec des partenaires : le réseau Combo 95, la Cie Le Temps de vivre, l'ADL (Association Domontoise pour le Livre), Bib 92 et Intermédia 78

**- les formations :**

12 formations ont été réalisées par Cible 95 : formations, échanges de savoirs, réunions de comités, visite de médiathèque. 371 professionnels ont bénéficié de ces actions.

Le bilan des ces formations est présenté en adoptant la classification des grands domaines de compétence et des sous-domaines présentés dans le Référentiel métier :

\*Enjeux transversaux contemporains- Transition écologique et responsabilité sociale.

\*Pilotage stratégique et connaissance de l'environnement territorial.

\*Management, développement de projets de services-accompagnement des transformations des bibliothèques- conception de projets.

\*Médiation et action culturelle-accueils de groupes – programmation culturelle.

\*Ressources documentaires- politique documentaire.

Le bilan de ces formations est très positif au regard de l'analyse des questionnaires de satisfaction.

**-les actions culturelles :**

\*le Festival des printemps sonores : thématique : Musiques au féminin.

15 Villes participantes. 20 manifestations. 1040 spectateurs.

Belle réussite de ce Festival avec un partenariat avec Combo 95.

\*le Festival du Conte en Val d'Oise : 27 communes ont participé -dont 2 dans le 77- bibliothèques intercommunales de la CARPF, 47 représentations. 2589 spectateurs ont bénéficié de ce Festival.

Ce rapport est soumis aux votes : il est voté à l'unanimité.

1.2 Bilan financier

Le bilan des adhésions est présenté par type d'adhésion et le bilan financier expliqué par pôles de dépenses et de recettes.

En 2023, nous avons eu 36 adhérents (collectivités, associations culturelles) ce qui représente 54 bibliothèques + 2 coordinatrices de réseau non transféré + 2 associations culturelles Codevota et ADL). Montant des adhésions : 9150 €

Pour la première fois, nous avons bénéficié d'un soutien de mécénat de la part de la Fondation pour la Lecture du Crédit mutuel pour toutes nos actions sur le conte : 1800 €.

Le Conseil départemental a versé 8170 € - La DRAC, 8000 € -Le Conseil régional - subvention 2022 versée en 2023 : 3999, 49 €

Solde bancaire au 01 janvier 2023 : 3255,40 €

Recettes encaissées 2023 : 31119,49 €

Dépenses débitées 2023 : 21 040,49 €

Solde bancaire au 31 décembre 2023 : 13334,40 €

En 2023, les recettes ont été constituées à 35,20% par les adhésions et le mécénat et à 64,90 % par les subventions (2022 + 2023).

Les dépenses ont été réparties entre 29,1 % pour les formations, 20,1% pour le Festival du conte, 17,1 % pour les Printemps sonores, 6,1 % pour les Scènes ouvertes et de 27,6 % pour le fonctionnement.

Ce rapport est soumis aux votes : il est voté à l'unanimité.

## 2) Présentation du budget prévisionnel 2024 et différents projets

Il est proposé à l'AG les axes prioritaires suivants :

- Constituer un nouveau Conseil d'administration
- Développer des actions auprès des bibliothèques rurales
- Etablir une gestion financière prévisionnelle en tenant compte du temps de versement des subventions, en développant des co-productions et en renforçant les ressources propres.

A ce propos, l'AG mandate le Conseil d'administration pour :

- finaliser le dépôt du dossier de demande de labellisation de l'association en « association d'intérêt général » pour permettre de solliciter des entreprises privées et leur attribuer des rescrits fiscaux.

-finaliser le projet de Convention tripartite entre la DRAC, le Conseil Départemental et Cible 95

- S'affirmer comme pôle ressource de la Lecture publique en Val d'Oise et en Ile-de-France grâce à la coopération inter associations.
- Réfléchir aux actions culturelles mutualisées

Pour réaliser ces projets, il a été déposé à la DRAC et au CD, le budget prévisionnel suivant :

### Dépenses :

5400 € pour les PS – 6150 € pour le FCVO- 1000 € pour le partenariat avec l'ADL- 10 305 € pour les formations- 7500 € pour le fonctionnement, soit un total de 30 355 €.

### Recettes :

14 250 € (adhésions, mécénat) – 8052, 50 € de subvention DRAC – 8052,50 € de subvention CD, soit un total de 30 355 €.

Cette proposition d'axes prioritaires et de budget prévisionnel sont mis au vote : ils sont votés à l'unanimité

## 3) Election du nouveau Conseil d'administration : mandat 2024-2025-2026

11 personnes ont candidaté : Sophie Autexier- Edith Andouvie-Michaël Avignon- Corinne Boggio- Chantal Claux- Emilie Dannely- Stéphanie Dupuis- Marie-Judith Lemaire- Salomé Mendès -Laure Ploux- Abdelghafour Saïti .

Ces candidatures sont soumises au vote : elles sont adoptées à l'unanimité.

Le nouveau Conseil d'administration est ainsi constitué par :

**Stéphanie Dupuis**, directrice de la Médiathèque d'Osny : présidente  
**Salomé Mendès** : directrice de la Médiathèque de Goussainville : vice-présidente  
**Michaël Avignon**, directeur de la Médiathèque de Pierrelaye : trésorier  
**Corinne Boggio**, présidente de l'ADL, secrétaire  
**Laure Ploux**, directrice de la Ludo-médiathèque d'Herblay-sur-Seine, chargée de mission subventions et mécénat.  
**Emilie Dannely**, chargée de mission Communication  
**Sophie Autexier**, chargée de mission Communication web  
**Abdelghafour Saïti**, directeur de la Médiathèque de Montigny-les-Cormeilles (CA Val Parisis), chargé de mission formation-conte.  
**Marie-Judith Lemaire**, présidente du Codevota, membre du CA.

**Edith Andouvie**, ancienne libraire à la retraite, chargée de mission développement de l'Association avec **Chantal Claux**, maire-adjoint chargée de la Culture à Pierrelaye.

Le nouveau CA renouvelle **Hélène Nicolas**, conservateur en chef à la retraite, dans son rôle de Présidente d'honneur en tant que chargée de mission de la veille professionnelle et des formations.

#### **4) Changement d'adresse du Siège social et mise en place d'une adresse postale.**

Il est proposé de changer l'adresse du siège social : pour continuer à dépendre de la sous-préfecture de Sarcelles, la Médiathèque de Goussainville accepte, avec autorisation de Monsieur le Maire, d'accueillir le siège social :  
Cible 95 – Médiathèque Municipale- 20 rue Robert Peltier-95190 GOUSSAINVILLE

Pour fluidifier l'arrivée du courrier, en particulier, tout ce qui concerne les factures, les adhésions, etc., il est proposé de désigner la Médiathèque de Pierrelaye, lieu de travail du trésorier, comme adresse postale : Cible 95 – Médiathèque Le Temps des Cerises-2 Rue de la Paix- 95480 Pierrelaye.

Ces deux propositions sont soumises au vote : elles sont votées à l'unanimité.

#### **5) Questions ou informations diverses :**

- Le Festival des Printemps sonores sur la thématique des cordes, sera ouvert officiellement vendredi 22 Mars à La Luciole de Méry-sur-Oise.
- Rappelons le partenariat prestigieux avec l'Abbaye de Royaumont et la création d'un spectacle le Dimanche 26 Mai.
- Journée inter-associations le Jeudi 30 Mai à la Médiathèque de Rueil-Malmaison sur le thème de l'écologie.

Clôture de l'assemblée générale par un mot de remerciement de la nouvelle Présidente pour tout le travail accompli par le Conseil d'administration, des comités de travail et la participation des adhérents. La brochure des bilans sera mise sur le site de Cible 95 pour toute consultation ainsi que ce procès-verbal. L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Stéphanie DUPUIS, présidente, déclare la séance levée à 11h 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la présidente de séance.

Tous pouvoirs sont donnés à la présidente pour accomplir les formalités de déclaration et de publicité prévues par la loi du 1er juillet 1901 et par l'article 28 des statuts.

Fait à Pierrelaye le 21 Mars 2024

La présidente de séance

Stéphanie Dupuis,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Stéphanie Dupuis', with a long horizontal stroke extending to the right.